**Charte du dirigeant de l’O.C. MONTAUBAN FOOTBALL**

**Chaque dirigeant s‘engage à :**

**RESPECTER :**

* Le règlement intérieur de l’O.C.Montauban Football
* Les arbitres et leurs décisions, les adversaires joueurs et dirigeants
* Les entraîneurs, les autres dirigeants et membres de  l’O.C.M Foot, les consignes de jeu de nos éducateurs diplômés.
* Les locaux et le matériel  mis à sa disposition par le club ou les collectivités. S’assurer à la fin des matchs et des entraînements que les équipements sont complets (entre autres compter les maillots, les shorts s’il y en a...) ceci est impératif. Nous avons de plus en plus de jeux de maillots incomplets, la perte de ballons est chaque saison en augmentation…

 **APPLIQUER LES REGLES DEFINIES PAR L’OCM FOOT EN :**

* Bannissant la violence et la tricherie
* Etant loyal et fair-play
* Adoptant  une attitude exemplaire en toutes circonstances et en tout lieu, ne nuisant pas à l’image du club.
* Remplissant les formalités administratives exigées par les instances sportives et/ou par le club (compléter le cahier de communication, la feuille de match (noms des joueurs, des dirigeants, n° de licence...), ne pas oublier le règlement de l’arbitre, l'annotation du score sur le tableau dans le foyer)
* Portant les équipements fournis par le club ou les partenaires
* Restituant les équipements, clés, etc., fournis  par le club en cas d’arrêt ou de départ en cours de saison

**PROCURER DU PLAISIR EN :**

* Ayant un comportement irréprochable et en véhiculant les valeurs du club : l’équipe est à l’image de l’éducateur
* Encourageant son équipe
* Inculquant l’esprit sportif  aux joueurs
* Participant dans la mesure du possible et selon les besoins aux différentes manifestations organisées par l’O.C.M. Football

 **BONNE SAISON 2014/2015 LE BUREAU OCM FOOT**

En cas de non-respect de cette charte, la présidence de l’OCM FOOT prendra des mesures à l’encontre du dirigeant.